Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport annuel 2024

Rapport annuel 2024 / CFQF

© 2024 Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Renseignements
Annina Grob, responsable du secrétariat

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF
Schwarztorstrasse 51, 3003 Berne
Tél. 058 462 92 75
ekf@apg.admin.ch
www.ekf.admin.ch
www.comfem.ch

Table des matières

1 Points forts de l'activité de la CFQF 4

2 Activité de la commission 5

2.1 Priorité thématique « IA, algorithmes et genre » *5*

2.2 Revue spécialisée « Questions au féminin » sur l'IA, les algorithmes et le genre *6*

2.3 Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation *6*

2.4 Prise de position de la CFQF sur « Beijing 30+ : mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing, rapport suisse » *7*

2.5 Rapport parallèle de la CFQF au Comité CEDEF (List of issues prior to reporting) *7*

2.6 Autres sujets *8*

2.7 Manifestations, contacts et activités *8*

3 La CFQF, commission extraparlementaire de la Confédération 10

3.1 Lignes directrices et priorités thématiques 2024–2027 ..... *10*

3.2 Séances plénières *11*

3.3 Présidence *11*

3.4 Secrétariat *11*

3.5 Budget *12*

3.6 Membres de la commission *12*

3.7 Règlement interne *12*

4 Activités prévues pour 2025 13

4.1 Priorités thématiques *13*

4.2 Tâches permanentes *13*

1 Points forts de l’activité de la CFQF

- **Priorité thématique « IA, algorithmes et genre »**
  - Adjudication, en collaboration avec la Commission fédérale contre le racisme CFR, d’un projet de recherche sur la protection contre la discrimination dans le contexte de l’IA et des algorithmes (publication en 2025)

- **Publication de la revue spécialisée « Questions au féminin » sur l’IA, les algorithmes et le genre**

- **Prises de position lors de procédures de consultation**
  - Prise de position sur la révision partielle de la LAVS : adaptation des rentes de veuve et de veuf
  - Prise de position sur l’harmonisation des prestations dans le régime des allocations pour perte de gain
  - Prise de position sur l’initiative parlementaire de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États visant à remplacer le financement de départ de l’accueil extrafamilial des enfants par une solution adaptée aux réalités actuelles
  - Prise de position sur la mise en œuvre et le financement de la 13e rente AVS
  - Prise de position sur l’avant-projet de révision partielle de la loi sur l’aide aux victimes (publication en janvier 2025)

- **Prise de position sur « Beijing 30+ : mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d’action de Beijing, rapport suisse »**

- **Rapport parallèle de la CFQF au Comité CEDEF (List of issues prior to reporting ; en anglais)**

- **Programme de législature 2024–2027 de la CFQF : stratégie et thèmes prioritaires**

2 Activité de la commission

Pour la législature 2024-2027, la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF s'est fixé trois priorités thématiques : IA, algorithmes et genre ; sécurité sociale ; gender gap dans la jeune génération. En 2024, l'accent a été mis sur une publication relative à la priorité « IA, algorithmes et genre ».

2.1 Priorité thématique « IA, algorithmes et genre »

2.1.1 Projet de recherche conjoint avec la Commission fédérale contre le racisme CFR

La CFQF s'est associée à la CFR pour attribuer un mandat de recherche sur le thème « Protection contre la discrimination algorithmique, avec un accent particulier sur la discrimination raciste et la discrimination de genre ». Des systèmes basés sur des algorithmes et sur l'IA sont utilisés de plus en plus souvent par les autorités, les entreprises et même les personnes privées, notamment pour établir des prévisions, formuler des recommandations ou prendre des décisions. Cette utilisation peut entraîner des discriminations et cimenter des structures déjà discriminatoires. Le rapport prévu pour 2025 présentera les règles légales en vigueur qui visent à protéger contre la discrimination algorithmique en prenant l'exemple de la discrimination de genre et de la discrimination raciste. Il mettra en évidence les lacunes dans cette protection et montrera quelles modifications législatives et quels mécanismes peuvent permettre de les combler. Les propositions de solution pour améliorer la protection contre la discrimination algorithmique reposeront sur une approche aussi holistique et intersectionnelle que possible, sans se limiter à des motifs de discrimination déterminés. La situation juridique en Suisse et les propositions de solution seront en outre placées dans le contexte des évolutions dans le domaine de la réglementation de l'IA et des systèmes algorithmiques au niveau européen.

Un groupe d'accompagnement réunissant des membres des deux commissions et une représentante de l'organisation non gouvernementale AlgorithmWatch CH a été institué. Il suivra de près la rédaction de l'étude et apportera son concours aux chercheuses et aux chercheurs en faisant preuve d'esprit critique. La première rencontre a lieu début 2025. Le rapport sera publié au deuxième semestre 2025, accompagné de recommandations de la part des deux commissions.

Diverses séances de préparation avec la CFR et d'autres organisations ont eu lieu en 2024, notamment le 16 janvier, les 18 et 19 avril, les 2 et 16 mai, le 27 juin, le 15 août et le 21 octobre.

2.2 Revue spécialisée « Questions au féminin » sur l'IA, les algorithmes et le genre

L'intelligence artificielle et les systèmes algorithmiques facilitent beaucoup notre quotidien. Ils apprennent au fur et à mesure et fournissent des résultats plus précis. Pour ce faire, ils se basent sur des données existantes. Cela n'est pas sans poser problème du point de vue de l'égalité car, souvent, les nouvelles données générées reproduisent des inégalités sociales. L'édition 2024 de « Questions au féminin » s'est intéressée aux adaptations techniques, politiques, juridiques et sociétales qu'il faudrait accomplir pour que cette nouvelle technologie améliore l'égalité entre les genres. Quelles sont les opportunités et quels sont les défis ? Des articles, des entretiens et des portraits mettent en lumière la situation actuelle en Suisse.

La revue a fait l'objet d'un travail de promotion sur les réseaux sociaux avant et après sa publication.

Questions au féminin 2024 « IA, algorithmes et genre »
(12 novembre 2024)

Communiqué de presse « IA, algorithmes et genre : nouvelle édition de la revue de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF »
(12 novembre 2024)

Vidéo « Bonjour IA »
(5 novembre 2024)

2.3 Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation

2.3.1 Prise de position sur la révision partielle de l'AVS : adaptation des rentes de veuve et de veuf

La CFQF salue l'idée du Conseil fédéral d'accorder les mêmes prestations aux veufs et aux veuves. Elle se félicite notamment de l'extension de la rente de veuvage aux parents non mariés. Mais elle estime que ces adaptations doivent s'appliquer aussi à la rente transitoire et être assorties de mesures d'accompagnement appropriées pour éviter les cas de rigueur.

2.3.2 Prise de position sur l'harmonisation des prestations dans le régime des allocations pour perte de gain

La CFQF est favorable au projet de loi visant à harmoniser les allocations pour perte de gain en cas de maternité et en cas de service militaire. Elle déplore cependant que l'harmonisation entraîne un nivellement par le bas et propose que le montant maximal de l'indemnité journalière de maternité soit aligné sur celui du service militaire, et non l'inverse.

2.3.3 Prise de position sur l'initiative parlementaire de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États visant à remplacer le financement de départ de l'accueil extrafamilial des enfants par une solution adaptée aux réalités actuelles

La CFQF se mobilise depuis longtemps en faveur d'un renforcement de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants. Elle salue le projet de remplacer le financement de départ par une solution pérenne, en particulier en ce qui concerne l'encouragement de l'offre d'accueil pour les enfants en situation de handicap. Elle demande toutefois que l'allocation de garde soit maintenue durant toute la scolarité obligatoire et que la Confédération participe durablement à son financement.

2.3.4 Prise de position sur la mise en œuvre et le financement de la 13e rente AVS

La CFQF se rallie au projet de financer la 13e rente de la même manière que l'AVS dans son ensemble à moyen terme. Elle s'oppose en revanche à l'intention du Conseil fédéral de réduire la contribution fédérale à ce financement.

2.3.5 Prise de position sur l'avant-projet de révision partielle de la loi sur l'aide aux victimes

La CFQF se félicite que le projet accorde aux victimes de violence dans l'ensemble de la Suisse un accès à des prestations médico-légales gratuites, indépendamment de l'ouverture ou non d'une procédure pénale. Elle souligne qu'elle est favorable à l'institution de centres d'urgence facilement accessibles réunissant sous un même toit toutes les prestations d'aide aux victimes : premiers soins, sécurisation médico-légale des traces, assistance psychologique immédiate, soutien lié au traumatisme et conseils. Cette proposition ne figure pas dans le projet envoyé en consultation, ce que la CFQF déplore.

Toutes les prises de position sont disponibles à l'adresse : https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html

2.4 Prise de position de la CFQF sur « Beijing 30+ : mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing, rapport suisse »

La CFQF a pris position sur le rapport de la Suisse relatif à la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing. L'égalité des genres est un mandat constitutionnel et une obligation internationale. La CFQF invite le Conseil fédéral à la mettre en œuvre de manière pragmatique et ciblée. Cela implique non seulement qu'il donne suite concrètement aux revendications existantes, comme l'égalité salariale, la conciliation entre vie familiale et professionnelle et les bureaux de l'égalité dans les cantons, mais aussi qu'il anticipe les évolutions à venir dans l'optique de la politique de l'égalité, par exemple en ce qui concerne la transformation numérique.

Prise de position de la CFQF sur le rapport « Beijing 30+ »

2.5 Rapport parallèle de la CFQF au Comité CEDEF (List of issues prior to reporting)

En novembre 2024, la Suisse a adressé au Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) son rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des recommandations du comité. En décembre 2024, la CFQF a publié son

rapport parallèle, qu'elle a également adressé au Comité CEDEF. Elle y demande notamment des formations continues relatives à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes à l'attention des juristes ou encore le renforcement des institutions cantonales et nationales œuvrant dans le domaine de l'égalité, y compris par l'allocation de moyens financiers.

2.6 Autres sujets

2.6.1 Congé parental

La Commission fédérale pour les questions familiales COFF a publié en novembre 2022 un document de position présentant un modèle de congé parental adapté. Fin 2024, l'initiative populaire pour un congé familial a été lancée par une vaste alliance. La CFQF continue de s'intéresser à ce sujet, raison pour laquelle elle reste en contact avec la COFF.

2.6.2 Abus au sein des Églises catholique et évangélique

La CFQF s'est déjà adressée à plusieurs reprises à la Conférence des évêques suisses au sujet du travail de clarification concernant les abus sexuels commis au sein de l'Église catholique. Elle est notamment intervenue le 22 décembre 2023 en demandant que les droits humains soient ancrés dans le droit canonique. Ce courrier a reçu une réponse en février 2024. Les représentantes de la Ligue suisse des femmes catholiques et de l'association femmes protestantes tiennent la commission au courant des évolutions en cours.

2.6.3 Langage inclusif : guide à l'usage de l'administration fédérale

La Chancellerie fédérale (ChF) a publié début 2023 un guide pour un usage inclusif des langues nationales. La CFQF est intervenue auprès de la ChF pour déplorer en particulier sa proposition d'utiliser le masculin générique en français et en italien. Après une rencontre entre le plénum de la CFQF et une délégation de la ChF le 19 juin 2023, cette dernière campe sur ses positions. La question reste donc en suspens pour la commission.

2.6.4 Politique de sécurité

En septembre 2024, la CFQF a invité deux spécialistes de la sécurité, Tamara Moser et Darja Schildknecht, à participer à sa séance plénière pour un échange sur l'inclusion des femmes dans l'armée et la politique étrangère féministe. Le sujet reste en suspens pour la commission : elle attend de voir comment évolue la politique suisse en la matière avant d'y consacrer des travaux approfondis si nécessaire.

2.7 Manifestations, contacts et activités

15 janvier 2024 : échange de vues avec la ChF au sujet des thèmes prioritaires et de la planification de la stratégie Suisse numérique.

16 janvier 2024 : échange de vues avec le bureau de l'égalité du canton de Berne.

16 janvier 2024 : échange de vues avec le bureau de l'égalité du canton de Bâle-Ville.

18 janvier 2024 : échange de vues avec le réseau de compétences en intelligence artificielle CNAI de la Confédération.

30 janvier 2024 : réunion de travail avec les organisations nationales du domaine de l'égalité.

13 février & 8 avril 2024 : audition et débriefing concernant la 68e session de la Commission de la condition de la femme pour la société civile « Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes ».

7 mars 2024 : rencontre avec le nouveau co-secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur DFI Stefan Hostettler.

28 mars 2024 : échange de vues avec l'Office fédéral de la justice OFJ concernant le projet d'état des lieux sur la réglementation de l'intelligence artificielle.

18 avril 2024 : exposé sur le thème de la pauvreté des seniors devant le « réseau Compétences financières » à Zurich.

6 mai 2024 : échange de vues avec la Fondation Gosteli, Worblaufen.

7 mai 2024 : échange de vues entre les commissions extraparlementaires et l'Institution suisse des droits humains ISDH.

27 mai 2024 : exposé devant l'Assemblée générale de la Coordination post Beijing des ONG Suisses.

28 mai 2024 : rencontre de réseautage des commissions extraparlementaires en lien avec les droits humains (CFQF, Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ, CFR, Commission fédérale des migrations CFM, Commission nationale de prévention de la torture CNPT).

29 mai 2024 : participation à l'assemblée des membres de l'ISDH.

10 juin 2024 : échange de vues avec Alliance F.

12 juin 2024 : courrier à l'attention du Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP et de swissuniversities.

12 juin 2024 : participation à la projection du film « Il reste encore demain » et à la discussion qui a suivi à Pully.

2 septembre 2024 : échange de vues sur la question du congé parental organisé par la COFF.

3 septembre 2024 : rencontre des commissions extraparlementaires.

5 septembre 2024 : échange de vues entre les commissions extraparlementaires et l'ISDH.

1er novembre 2024 : courrier à l'attention du Conseil des États et de la Commission des institutions politiques du Conseil des États rédigé conjointement avec d'autres commissions extraparlementaires « N'interdisons pas le regroupement familial aux personnes admises à titre provisoire ».

Dans le cadre de son activité de point de contact pour les médias, la CFQF a en outre été amenée à aborder notamment les sujets suivants : la discrimination algorithmique ; la santé mentale ; le harcèlement sexuel.

3 La CFQF, commission extraparlementaire de la Confédération

3.1 Lignes directrices et priorités thématiques 2024–2027

Réunie en retraite les 14 et 15 mai à Villars-les-Moines, la CFQF a adopté ses lignes directrices et défini ses priorités thématiques pour les quatre années à venir.

Stratégie et thèmes prioritaires 2024–2027

La commission entend travailler plus spécialement sur les sujets suivants :

3.1.1 Intelligence artificielle, algorithmes et genre

Le mode de fonctionnement des systèmes algorithmiques et de l'intelligence artificielle n'est ni indépendant, ni exempt de jugements de valeur car ces technologies reposent en général sur des données reflétant des inégalités existantes. Cela peut être problématique précisément dans le domaine de l'égalité. Or, les technologies évoluent à une telle vitesse que la Suisse est actuellement à la traîne pour ce qui est de la sensibilisation du public et de la fonctionnalité du cadre légal. Comment pouvons-nous exploiter les côtés positifs de l'IA et des algorithmes tout en réduisant au minimum le potentiel discriminatoire de ces technologies ? De quelles nouvelles réglementations avons-nous besoin pour prévenir les discriminations dues à l'IA et aux algorithmes ?

3.1.2 Sécurité sociale

En Suisse, la sécurité sociale est en très large partie couplée à l'exercice d'une activité lucrative. Ainsi, les femmes sont souvent moins bien protégées que les hommes parce que leur participation au marché du travail est inférieure et que le travail de care est pris en

compte de façon lacunaire. En outre, des réformes mises en œuvre ces dernières années en invoquant l'égalité ont eu pour effet de réduire les prestations en faveur des femmes pour les aligner sur celles en faveur des hommes. Comment faut-il concevoir la sécurité sociale dans une perspective d'égalité ? Quels sont les paramètres et les catégories déterminants pour une sécurité sociale égalitaire ?

3.1.3 Gender gap

Plusieurs études internationales et suisses indiquent qu'un nouveau fossé se creuse entre les genres dans la jeune génération. Une partie importante des jeunes femmes ont des inclinaisons progressistes sur le plan social et plutôt à gauche sur le plan politique tandis que les idées conservatrices et la politique de droite séduisent une partie non négligeable des jeunes hommes. Quelle est l'importance de cette évolution en Suisse ? Que signifie-t-elle pour la future politique de l'égalité et pour le vivre-ensemble dans notre pays ? Quel rôle positif l'école peut-elle jouer en tant que lieu de socialisation ?

3.2 Séances plénières

En 2024, la commission a tenu quatre séances plénières (le 14 février, les 14 et 15 mars, le 12 septembre et le 18 novembre). Elle a également organisé deux séances d'information en ligne (le 21 mars et le 19 juin). Dans ce cadre, elle a accueilli Chloé Jans, de gfs.bern, Darja Schildknecht, doctorante à l'Université de Bâle et membre du groupe de recherche « Gender, War and Security », Tamara Moser, spécialiste de l'inclusion des femmes dans l'armée, et Heidi Stutz, anciennement du Büro BASS.

3.3 Présidence

En 2024, le Comité directeur et le Secrétariat de la CFQF ont tenu leurs séances de planification et de coordination aux dates suivantes : le 17 janvier, le 18 mars, le 16 avril, le 18 juin, le 13 août et le 22 octobre. La présidente a eu des échanges réguliers avec la responsable du Secrétariat. Elle a renseigné les médias et représenté la commission lors de manifestations.

Durant l'année sous revue, le Comité directeur était composé de Cesla Amarelle (présidente de la CFQF depuis le 1er janvier 2024), Karin Schwiter (vice-présidente) et Jacques-Antoine Gauthier (vice-président).

3.4 Secrétariat

En mars 2024, Mathilda Golay a succédé à Nadja Senn au poste de stagiaire universitaire. Bettina Fredrich, la directrice, a quitté la commission à la fin du mois d'août 2024. Sa successeure, Annina Grob, a pris ses fonctions en janvier 2025. C'est la collaboratrice scientifique, Caroline Honegger, qui a dirigé le secrétariat ad intérim au 2e semestre 2024. L'assistante administrative, Perrine Wälchli, a quitté la commission à la fin du mois d'octobre 2024 et sa successeure, Kathinka Gysin, est entrée en fonction en février 2025.

Les trois collaboratrices du Secrétariat se partagent 1,9 poste à plein temps (direction : 80 % ; collaboration scientifique : 60 % ; assistance administrative : 50 %). Le poste de stagiaire universitaire a un taux d'occupation de 80 %. En raison des changements intervenus parmi le personnel du Secrétariat, les pourcentages de poste effectivement occupés (sans compter celui de stagiaire administrative) ont fluctué entre 60 % et 110 % durant le 2e

semestre 2024. Cela s'est répercuté sur l'utilisation des moyens financiers et, en raison de la situation dans le domaine du personnel, la commission a pu réaliser moins de projets que prévu.

3.5 Budget

En 2024, la commission disposait d'un budget de 198 500 francs.

3.6 Membres de la commission

La commission a repris ses travaux en janvier 2024 dans une nouvelle composition après son renouvellement complet.

Julia Maisenbacher, qui représentait l'Union syndicale suisse USS, a démissionné en cours d'année. Sa successeure, Cyrielle Huguenot, a été nommée le 18 décembre 2024 par le Conseil fédéral ; elle a pris ses fonctions le 1er janvier 2025.

Liste actuelle des membres : www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/la-cfqf/membres.html

3.6.1 Plusieurs groupes de travail (GT) se sont réunis en 2024 :

- GT chargé de la priorité thématique « Jeunes femmes* en Suisse » : Véronique Arlettaz (enseignante), Karin Schwiter (Université de Zurich) et Jacques-Antoine Gauthier (Université de Lausanne) se sont réunis les 27 mai et 2 septembre en visioconférence. Le GT ayant achevé ses travaux, il a été dissous lors de la séance plénière du 18 novembre 2024.
- GT chargé de la priorité thématique « Gender gap dans la jeune génération » : Jacques-Antoine Gauthier (Université de Lausanne), Véronique Arlettaz (enseignante), Maya Dougoud (Haute école de gestion FR), Anu Sivaganesan (Université de Zurich), David Raedler (avocat), Cesla Amarelle (Université de Neuchâtel), Thierry Delessert (Université de Genève) et Jean-Daniel Strub (männer.ch) se sont réunis le 9 décembre en visioconférence.

3.7 Règlement interne

Le 12 septembre 2024, la commission a adopté un nouveau règlement interne, qui a ensuite été signé par la présidente de la CFQF Cesla Amarelle et par la cheffe du DFI Élisabeth Baume-Schneider.

4 Activités prévues pour 2025

4.1 Priorités thématiques

- Publication de l'étude commanditée conjointement avec la CFR sur la protection contre la discrimination dans le contexte de l'IA et des algorithmes
- Congrès ou conférence sur l'IA, les algorithmes et le genre
- Élaboration de nouvelles priorités pour la commission conformément à la stratégie 2024–2027
- Préparation de la prochaine édition de « Questions au féminin » (publication en 2026)
- Mise en œuvre du plan de communication de novembre 2021 : mise à jour du site Internet

4.2 Tâches permanentes

- Élaboration de prises de position sur les projets de loi intéressant les femmes et les questions d'égalité et participation aux révisions législatives
- Publication sur le site internet de la CFQF et sur les réseaux sociaux des prises de position de la commission et d'informations sur ses activités ayant trait à des sujets d'actualité
- Organisation d'événements ; collaboration et participation à des rencontres
- Participation à des groupes de travail et à des projets de la Confédération
- Échanges de vues et collaboration avec des milieux spécialisés, des organisations et d'autres institutions
- Réponse aux demandes des médias et des personnes intéressées